

VNF aménage le bras secondaire de Gennevilliers en prévision des JOP 2024

Grand Paris Infrastructures 24 mars 2023

Le gestionnaire du domaine fluvial VNF a finalisé fin février la première étape des opérations de dragage du bras secondaire de la Seine à Gennevilliers. Un chantier qui doit permettre de maintenir la navigation sur le secteur à l'occasion des Jeux de Paris 2024.

Les opérations de dragage du bras secondaire de la Seine à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui viennent de s'interrompre, doivent reprendre fin juin pour une ultime campagne. Un chantier qui doit permettre dans l'optique des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 de maintenir la navigation fluviale dans le secteur du Village des athlètes alors même que la circulation sur le « grand bras » de la Seine prévoit d'être fortement restreinte pour des raisons de sécurité.

Implanté de part et d'autre du bras principal de la Seine entre les communes de Saint-Denis, de Saint-Ouen et de L'Île-Saint-Denis, le futur équipement olympique va effectivement entraîner l'application de mesures de sûreté exceptionnelles avec, notamment, l'instauration d'un périmètre de sécurité fluvial, explique François Houix, chef de projet Jeux olympiques de Paris 2024 chez VNF.

Un accès maintenu « au cas par cas » au bras principal

« Durant la période des JOP, la Seine sera fermée à la circulation en amont du site du Village des athlètes jusqu'à l'aval au niveau de l'A86 avec un accès restreint au port de Saint-Denis » qui comprendra les installations d'Haropa port, le quai amodié par le cimentier Cemex, les garages à bateaux au niveau de L'Île-Saint-Denis ou encore l'escale de croisières fluviales. « L'accès sur le bras principal se fera alors au cas par cas sur un périmètre qui n'est pas encore figé », précise le chef de projet.

Au total, la fermeture du « grand bras » est prévue entre juin et septembre 2024, couvrant ainsi une période de dix semaines pendant laquelle la navigation basculera sur le bras secondaire de Gennevilliers. Une section plus étroite, marquée par une courbe prononcée et qui nécessite d'importants travaux de dragage pour permettre le passage de convois de 4 000 t. « Actuellement, ce bras secondaire accueille environ 25 % des trafics montants, notamment des plus petits bateaux qui rejoignent les chantiers navals ou bien le quai de chargement/déchargement de Veolia ».



Les travaux engagés sous maîtrise d'œuvre de VNF sont financés par la Solideo. © VNF/V. Tonelli

Au-delà du dragage, VNF travaille sur plusieurs fronts pour permettre une navigation plus soutenue pendant le déroulement des JOP. « La première problématique concerne le rayon de courbure du bras », explique François Houix. Une caractéristique qui n'autorise pas les croisements de bateaux et qui nécessite l'aménagement de ports d'attentes à Clichy et Villeneuve-la-Garenne. Le second chantier concerne le déplacement temporaire des 65 bateaux logements qui utilisent d'ordinaire le bras secondaire, et le dernier consiste à détruire une dizaine d'épaves susceptibles d'entraver la circulation.

Une vocation « multiusages » post JOP du bras secondaire

Bien que réalisés dans l'optique des JOP 2024, les aménagements du maître d'œuvre VNF pour le compte du gestionnaire des ouvrages olympiques, la Solideo, ont vocation à perdurer, confirme François Houix qui prône en la matière une approche « multiusages » : « l'ambition partagée de l'Etat et de VNF est que le fret fluvial et le transport de passagers ne s'arrêtent pas pendant les JOP », rappelle-t-il.



Dragage du bras secondaire de la Seine à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). © VNF/V. Tonelli

Au-delà, VNF devra composer avec les attentes de la préfecture des Hauts-de-Seine et des collectivités locales qui plaident pour davantage de logistique fluviale dans le grand bras et un basculement des activités de tourisme et de loisir vers le bras secondaire. En réponse, François Houix insiste sur la stratégie de VNF en la matière : « nous ne souhaitons pas d'usages exclusifs ! Il existe actuellement sur le bras secondaire deux chantiers navals et un chantier de renflouement dont les activités doivent être pérennisées, de même que celles du quai occupé par Veolia ». Un comité de pilotage doit d'ailleurs se réunir prochainement pour aborder ces sujets.